

Évaluation socio-économique de la protection juridique des majeurs : éléments méthodologiques

L'évaluation socio-économique consiste à objectiver la création et la destruction de valeur générée par les projets et dispositifs de politiques publiques.

Elle constitue une méthode permettant de **vérifier si un dispositif créé plus de valeur qu'il ne coûte à la collectivité dans son ensemble, ou au contraire s'il est plus coûteux que bénéfique**. Il s'agit d'une méthode quantitative, scientifiquement reconnue et partagée, de mesure de la valeur économique, sociale, sociétale, sanitaire, environnementale. C'est d'ailleurs la méthode recommandée par le Secrétariat Général pour l'Investissement et par France Stratégie pour évaluer l'opportunité d'investissements dans des projets publics. Elle se diffuse dans des secteurs de plus en plus nombreux.

Elle consiste à **comparer les coûts et les bénéfices de toutes natures du dispositif (bien-être physique, psychologique, salubrité publique et du logement, accompagnement et protection des différentes formes de vulnérabilité, etc.), pour l'ensemble des acteurs (majeur protégé, mandataire judiciaire, proches, etc.)**. Pour être comparés les uns aux autres, ces impacts matériels et immatériels sont exprimés dans une unité commune, l'unité monétaire (étalon de référence du Ministère l'Économie et des Finances). Au final, elle permettra d'indiquer, pour chaque euro consacré au dispositif de protection des majeurs, combien d'euros de gains sociétaux sont générés.

L'évaluation socio-économique de la PJM est une **étude inédite** en son genre, la méthodologie n'ayant jamais été mobilisée pour étudier l'ensemble des effets sur les majeurs protégés, ainsi que pour leurs familles et pour la collectivité. Ainsi l'évaluation socio-économique **devrait conduire à démontrer que ces mesures sont un investissement et non une dépense**, puisqu'elles permettent d'éviter plus de coûts qu'elles ne coûtent effectivement. Par la même, les résultats de l'étude devraient **soutenir les revendications de financements supplémentaires**.

La méthodologie repose sur trois grandes spécificités :



Premièrement, l'analyse est faite **en différentiel**. C'est-à-dire que nous comparons la situation des majeurs protégés, par rapport à ce qui serait le plus vraisemblable sans telle mesure de protection (appelé contrefactuel).



Après avoir identifié le contrefactuel, nous procédons à **établir le lien causal et l'ampleur de ce lien** entre le dispositif et les effets. Au-delà des intuitions sur les effets attendus de la PJM,

pour proposer des évaluations rigoureuses et se prémunir du biais d'optimisme, on se réfère aux travaux issus de l'économétrie qui permettent d'établir des liens de causalité. En d'autres termes, ces travaux permettent, en s'appuyant sur des bases de données réelles, d'identifier les paramètres qui ont un pouvoir explicatif (est-ce bien la mesure de protection qui permet d'influencer le nombre de visites aux urgences, quelles autres variables ont une influence sur les visites aux urgences ?) et quel est leur poids (Quel pourcentage de réduction des visites aux urgences la mesure de protection explique-t-elle ?). Par exemple, Levine et al. (2019)¹ ont réalisé une étude auprès des personnes atteintes de troubles psychiques aux Etats-Unis, et trouvent que la mise en place de mesures de protection a produit une réduction du nombre d'hospitalisations psychiatriques, de visites aux urgences et d'arrestations de ces personnes.

En cas d'inexistence de travaux mettant en évidence de tels liens de causalité, nous poserons des hypothèses qui seront ensuite testées dans le cadre de l'analyse de sensibilité.



Enfin, une fois l'existence et l'ampleur de l'impact connues, l'évaluation socio-économique prévoit de comparer les impacts entre eux. Pour rappel, ces impacts, positifs comme négatifs sont de natures différentes. Il convient donc, afin de les rendre comparables, de les exprimer dans une unité commune. Par convention, c'est l'unité monétaire, via **l'exercice de monétarisation**. La monétarisation des impacts peut s'effectuer de plusieurs façons :

- Lorsque l'impact constitue un impact économique direct, il s'exprime directement en unité monétaire, à l'instar des coûts évités liés à l'hospitalisation par exemple.
- Pour d'autres impacts, des valeurs de référence peuvent être utilisées. Compte tenu de la longue tradition du calcul socio-économique dans le domaine des transports, les principales valeurs de référence traitent de la valeur du temps, la valeur de la vie humaine ou la valeur de la tonne de CO2.
- Lorsque de telles valeurs de référence n'existent pas, les impacts sont monétarisés en extrapolant les résultats d'articles académiques. Ces articles peuvent mobiliser une des deux méthodologies suivantes :
 - La première a pour objet de faire « révéler les préférences » des individus, et *in fine* leur donner une valeur. Par exemple, Davin, Paraponaris et Protière (2015)² estiment que la valeur d'une heure de répit pour les aidants familiaux d'une personne âgée vaut 18€.
 - La deuxième évalue les coûts ou bénéfices économiques complets. Par exemple, Tinland et al. (2019)³ ont estimé que le coût complet moyen d'une personne en situation de "sans-abrisme" et souffrant des troubles psychiques s'élève à près de 30k€/an en France. Ce coût comprend les

¹ Levine, E., Jett, C., Johnson, J., & Connors, H. (2019). Outcomes of a Care Coordination Guardianship Intervention for Adults with Severe Mental Illness: An Interrupted Time Series Analysis. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 1-7.

² Davin, B., Paraponaris, A., & Protière, C. (2015). Pas de prix mais un coût ? Évaluation contingente de l'aide informelle apportée aux personnes âgées en perte d'autonomie.

³ Tinland, A., Loubiere, S., Boucekine, M., Boyer, L., Fond, G., Girard, V., & Auquier, P. (2019). Effectiveness of a Housing Support Team Intervention with a Recovery-Oriented Approach on Hospital and Emergency Department Use by Homeless People with Severe Mental Illness: A Randomized Controlled Trial. *French Housing First Study, Effectiveness of a Housing Support Team Intervention with a Recovery-Oriented Approach on Hospital and Emergency Department Use by Homeless People with Severe Mental Illness: A Randomized Controlled Trial* (July 11, 2019).

coûts des hospitalisations et visites aux urgences, des logements d'urgence, les coûts des arrestations et des séjours en détention ou prison, ainsi que les coûts pour les finances publiques.

La stratégie d'évaluation socio-économique de la PJM visera à faire une **évaluation par profil-type** :

- Personne âgée à domicile
- Personne âgée en établissement
- Personne avec handicap cognitif natif
- Personne devenue handicapée sans terreau propice
- Personnes avec handicap psychique

En raison de la similarité des effets par public (effets similaires, mais ampleurs différentes), nous envisageons de pouvoir **communiquer sur un résultat cible simple : chaque € investi dans la protection des majeurs génère X€ de gains socio-économiques.**

Ces X€ pourraient ensuite être **ventilés** :

- **Par famille d'effets** (ici non exhaustif) : effets **santé** (réduction des hospitalisations et passages aux urgences), effets **logement** (expulsions évitées, salubrité et adaptation du logement), effets **économiques** (augmentation des aides⁴ et de la probabilité de travailler), effets **bien-être** (gains ou maintien de l'autonomie, réduction de l'isolement de la personne)
- **Par types d'effets matériels** (qui ont une transcription monétaire directe et donc un impact sur les finances publiques ou le pouvoir d'achat des personnes) **et d'effets immatériels** (qui n'ont pas de transcription monétaire directe et ont fait l'objet d'une monétarisation).



Le cabinet CITIZING est spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques et leurs gains socio-économiques. La démarche consiste à identifier les liens de causalité entre la mise en place d'une politique publique et les impacts qu'elle génère au plan économique et social. Une valeur est ensuite attribuée à ces impacts, valeur qui est enfin comparée aux dépenses mises en œuvre, en vue de déterminer un rendement socio-économique des dispositifs de politiques publiques.

www.citizing-consulting.com

⁴ Réduction du non-recours aux droits.